



CHARTRES  
DE BRETAGNE

# Le Chartrain

www.ville-chartresdebretagne.fr

Juillet - Août 2003

## Retour sur imAGES



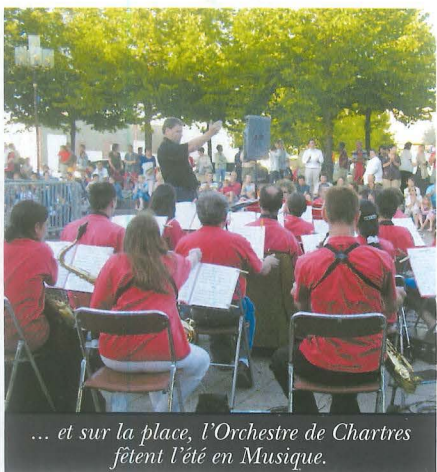
14 juin : ouverture de la pêche à la fête des Ecoles Publiques.



15 juin : fête des couleurs de l'Ecole Sainte-Marie.



20 juin : square Newcastle-West, l'Ecole Intercommunale de Musique...



... et sur la place, l'Orchestre de Chartres fêtent l'été en Musique.

## Rayons de soleil sur les fêtes d'été



### Ecoles maternelle et primaire publiques

Samedi 14 juin, les grands de l'Auditoire, casque sur la tête, défilent en vélo pendant que les tout-petits de Brocéliande jouent les vedettes sur leur char. Tout ce petit monde a rejoint le Terrain des Tennis pour un après-midi récréatif et ensoleillé.

### Ecole Sainte Marie

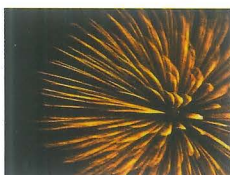
Le dimanche 15 juin, un pique-nique champêtre a donné le feu vert à une journée de détente familiale. Les petites stars se sont succédées sur les planches devant la horde de photographes.

### Fête de la Musique

Vendredi 20 juin, quelques heures avant le solstice d'été, la Musique fait sa fête, sur la place, à l'Eglise, dans les bars... Reggae, jazz, musiques actuelles... une édition 2003 sous le signe de la diversité musicale et sous... le soleil.



## SOMMAIRE



### Vivre à Chartres

- Conseil des Sages
- Vie économique
- 14 Juillet



### Infos municipales

- Edito
- Le service des sports
- Horaires d'été
- Expression de la majorité



### Infos municipales

- Environnement
- Les maisons fleuries
- Expression de l'opposition



### Culture

- La nouvelle saison culturelle
- Info net
- Zoom sur un virtuose du piano



### Chartres en couleurs

- Mérite associatif
- La mission des CM2 de l'Auditoire

### Conseil des Sages installation le 25 juin

Après plusieurs mois de réflexion, les 19 membres du Conseil des Sages de Chartres de Bretagne ont officiellement "pris leurs fonctions" le 25 juin dernier lors d'une réunion d'installation. Créée à l'initiative de la Municipalité, cette instance consultative et de réflexion, étudie et donne son avis sur des dossiers ou des sujets émanant d'un citoyen, d'un groupe de personnes, d'une association ou des élus.

Après avoir fait acte de candidature, les membres ont été retenus sur proposition du Maire et désignés pour un mandat de 3 ans renouvelable. Ainsi, seize messieurs et seulement trois dames constituent le Conseil des Sages. Tous Chartreux, ils sont inscrits sur les listes électorales, âgés de 55 ans minimum et libres de toute activité professionnelle. Outre une réunion mensuelle, au



Les membres du Conseil des Sages, lors de l'installation le 25 juin.

moins deux séances plénières se tiendront chaque année sous la présidence du Maire ou de son représentant. Le 25 juin, après avoir validé leur règlement intérieur, les Sages ont dressé les grands axes de travail pour la rentrée. De nombreux thèmes de réflexion comme l'intégration des nouveaux Chartreux, la solitude et la détresse des individus ou encore l'idée de

livraison des repas à domicile pour les personnes âgées ou ayant des problèmes passagers, ont été abordés. Au fil des discussions, les membres ont finalement choisi de se pencher sur le problème de la sécurité routière. Soucieux de préserver le bien-être des piétons, des cyclistes, d'encourager le civisme des automobilistes (places handicapés, vitesse...), les Sages vont

engager des réflexions en groupe de travail en vue de formuler des propositions au Conseil Municipal.

Réfléchir ensemble, s'investir dans sa commune, telles sont les motivations de ces Chartreux qui sont à votre écoute.

Pour les contacter ou leur soumettre des idées, vous pouvez leur écrire ou déposer vos courriers en Mairie.

#### Liste des membres

Rémi ADAM, Mikaël AUDIC, François-Régis BING, Gérard COLLEU, Alexis DESBOIS, Constant FONTAINE, Maryvonne GAUTIER, Bernard GOFFINET, Bernard GROSSET, Marcelle HALLE, Bernard HALLE, Gaby HINAULT, André JAMOIS, William JOBERT, Denise LE LAIT, Michel LEROUX, Gilbert MARCHAND, Jacques PETITPAS, Guy TRASSARD.

#### Ouest-France

Durant les mois de juillet et août, M. KERVEVAN assurera la couverture des événements locaux pour la quotidien Ouest-France.

Vous pouvez le contacter au 02 99 52 44 58 ou 06 89 68 25 88. Une boîte aux lettres est à votre disposition en Mairie.

#### Journées "détente" ouvertes à tous les Chartreux, adultes et enfants accompagnés

Deux sorties découverte et nature sont organisées cet été par le service municipal "Retraite active et temps libre". Dans une ambiance de vacances, venez partager des moments d'échanges et de détente.

- Samedi 9 août : journée sur l'île de Bréhat. Départ de Chartres à 8h30 en car, découverte libre de l'île à pied, en vélo avec des visites possibles chez les artisans ou encore flânerie sur les plages, pique-nique (à prévoir). Retour vers 19h. Tarif : entre 15 et 20€/pers. Selon le nombre d'inscriptions.

- Samedi 23 août : parc Aquanature du Stérou dans le Morbihan. Départ de Chartres à 9h en car, découverte des aquariums autour d'un moulin restauré, pique-nique (à prévoir) et safari breton pour découvrir le parc en voiture tous-terrains. Retour vers 19h.

Tarif : 20€/pers.  
Contacts et inscriptions avant le 18 juillet en Mairie. Tél. 02 99 77 13 00.

### Vie économique nouveau défi pour le Bar des Sports



Thierry NOEL et Lydie LE GOC.

Au cœur de la commune, depuis plus de 20 ans, le Bar des Sports est un rendez-vous bien connu des Chartreux. Lydie et Didier LE GOC ont pris les rennes de l'établissement en avril 93. Au fil des années, la clientèle fidèle s'est étoffée en conservant une ambiance très conviviale. Après 10 ans de bons et loyaux services, Lydie et Didier passent la main pour reconquérir d'autres "territoires" dans le sud Finistère : « Nous avons connu beaucoup de bonheur ici, mais il faut savoir se lancer de nouveaux défis » explique Lydie. Ainsi, après une fête

de la musique mémorable le 20 juin dernier, ils ont confié leur commerce à Thierry NOEL.

Chartreux depuis 1993, ce représentant en éclairage se jette dans l'aventure du commerce de proximité : « J'ai passé des années sur la route et je souhaite poser mes valises ». A la recherche d'un bar sur la région rennaise, c'est finalement dans sa commune qu'il s'installe : « je connais tout le monde ici et en plus j'habite juste à côté ! ».

Avant d'accueillir sa clientèle, Thierry va restructurer totalement l'établissement :



A la Fête de la Musique, concert de "La dernière fois" pour Didier et Lydie.

« Mobilier, peintures, sols, aménagement intérieur... je vais tout transformer pour donner un coup de jeune ! ».

Loin de se contenter de ces travaux de décoration, la salle principale accueillera dorénavant une télévision, un jeu de fléchettes dans un décor bleu et jaune. Pour un service plus complet, le bar proposera des formules rapides de snack le midi et le soir. De plus, le bar comptera une salle supplémentaire sur la droite, équipée d'un baby-foot et du billard pour un public plus jeune. Cet agrandissement permettra l'installation d'une terrasse pouvant recevoir une vingtaine de tables.

Le Bar des Sports se refait une santé pendant le mois de juillet et rouvrira ses portes le vendredi 1er août.

Bar des Sports : 57, rue de la Poterie - tél. 02 99 41 22 19.  
Horaires : lundi, mardi et jeudi de 7h à 20h30. Vendredi et samedi de 7h à 1h le matin. Dimanche de 8h30 à 20h30. Fermé le mercredi.

### Etat-civil naissance



Après plusieurs mois d'attente, les services municipaux sont heureux de vous annoncer la venue d'un nouveau Chartreux. Arrivé le 26 mai, avec son costume vert, ses oreilles géantes et fleuries et sa trompe triomphante, vous avez déjà pu l'admirer sur le rond-point de la Poterie.

Ce gigantesque éléphant en mosaiculture a créé l'évènement de ce printemps et vous accompagnera tout au long de l'été avant de rejoindre les siens en 2004.

#### Concours photo de l'Amicale Philatélique Chartreuse



Organisé par La Poste et l'Amicale Philatélique, un concours, ouvert en mai à tous les Chartreux, a permis de sélectionner une photo qui illustrera une série d'enveloppes "prêtes à poster". Disponible à la Poste de Chartres à partir de la rentrée de septembre, cette enveloppe pré-timbrée comportera une photo de la Mairie et ses fontaines réalisées par Monsieur Jean-Marie ROUSSELET, Chartreux, gagnant du concours.

#### Recensement Militaire

Jeunes gens et jeunes filles, vous devez venir en Mairie dès l'âge de 16 ans, pour vous faire recenser. Pensez à apporter votre livret de famille et votre carte d'identité.

#### Inscriptions sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre. Veuillez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

### 14 juillet... place à la fête !

Les réjouissances débuteront à 21h30 sur l'Esplanade des Droits de l'Homme avec un bal orchestré par le groupe "Constellation". Après un petit intermède,

Chartres de Bretagne retrouve son feu d'artifice, tiré vers 23h30 sur l'esplanade au dessus de la Mairie. Ce feu musical sur des airs celtiques mettra la ville en lumière

quelques minutes avant les 12 coups de minuit.

Le comité organisateur du 14 juillet est composé de commerçants, d'artisans et d'habitants de la commune.



### Le service des sports une équipe "musclée"



La salle de gymnastique est équipée de tous les agrès nécessaires.

Du football à la plongée, en passant par la musculation ou le tennis, les équipements sportifs de Chartres de Bretagne se prêtent à la pratique de plus d'une vingtaine de disciplines différentes. En effet, entre l'ensemble Rémy Berranger, la piscine, la salle de tennis ou encore la Halle des Sports,

chacun peut trouver l'activité qui lui convient. Le service des sports compte 16 personnes dans des fonctions aussi variées que l'entretien, la surveillance ou encore l'enseignement et l'entraînement d'une discipline (natation et tennis de table).

Thierry LEPINAY, gardien à

l'ensemble sportif explique : « Dès 7h le matin, nous procédons au nettoyage des terrains, des vestiaires, mais également à l'entretien du matériel des salles... les enfants des différentes écoles et du collège arrivent vers 8h30 ». Yvon LEROY, Directeur de ce service complète : « Outre les compétences de chacun, notre rôle est de mettre à la disposition des utilisateurs tous les équipements communaux existants dans un souci de bon fonctionnement, de sécurité et d'hygiène ».

Et ces usagers sont très nombreux : plus d'un millier de scolaires, 900 collégiens, une trentaine d'associations (chartraises en majorité) et bien sûr tous les particuliers qui fréquentent les équipements ou font appel au personnel du service des sports. Un terrain de foot bien tondu, des agrès sécurisés, une baignade surveillée... les Chartrais peuvent pratiquer leur sport favori en toute sérénité.

### Pêle-mêle de surfaces...

- 3 terrains de football en herbe : 19 000 m<sup>2</sup> et 1 terrain stabilisé : 6 000 m<sup>2</sup>
- 2 courts de tennis couverts et 2 courts extérieurs : 1012 m<sup>2</sup>
- 1 salle spécialisée en gymnastique : 1300 m<sup>2</sup>
- 1 piscine : 250 m<sup>2</sup> de bassin
- 1 salle d'arts martiaux : 150 m<sup>2</sup>

- 1 salle de tennis de table : 700 m<sup>2</sup>.
- 2 salles multi-sports (halle des sports et ensemble sportif) : 800 m<sup>2</sup> chacune
- 3 salles associatives à l'Espace Brocéliande : 800 m<sup>2</sup>
- 1 salle de danse : 150 m<sup>2</sup>

### Horaires d'été

- **Mairie** : ouverte de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences état-civil du samedi matin sont suspendues jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre.
- **Service Aménagement et Urbanisme** : ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le service sera fermé les mercredis 16, 23 et 30 juillet ainsi que le lundi 11 août.
- **Déchetterie** : ouverte le lundi de 14h à 18h, le mercredi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- **Pôle Sud** : ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et le samedi de 14h à 16h30.

- Fermeture du mardi 15 juillet au lundi 25 août inclus.
- **Bibliothèque l'Îlomo** : ouverte, mardi de 16h à 18h30, mercredi de 14h à 18h30, vendredi de 16h à 19h. Fermeture du 2 au 18 août inclus.
- **Points Information Jeunesse et Associations** : fermés jusqu'au mercredi 3 septembre.
- **Halte-Jeux Tintinabulle** : fermeture le 25 juillet au soir, réouverture le 1<sup>er</sup> septembre.
- **École Intercommunale de**

- Musique** : fermée du 7 juillet au 24 août. Inscriptions pour l'année 2003/2004 à partir du lundi 25 août. *Permanences inscriptions et réinscriptions : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 14h à 17h ou sur rendez-vous au 02 99 41 35 18.*
- **Piscine Municipale** : jusqu'au 31 août, la piscine municipale passe en horaires d'été, ils sont consultables en Mairie, à la Piscine et dans Chartres Hebdo. La piscine sera fermée les 14 juillet et 15 août.
- **Relais Assistantes**

- Maternelles** : fermé du 7 au 25 juillet.
- **Point Accueil Emploi** : fermé du lundi 4 au vendredi 15 août.



### Expression de la majorité réforme du code des marchés : dangers...

Le gouvernement veut remettre en cause les procédures de passation des marchés publics qui régissent la mise en concurrence, notamment en matière de travaux publics. Les critiques actuelles, qualifiant les règles qui encadrent les marchés publics de lourdes et incohérentes (commentaires qui, en passant reprennent les critiques traditionnelles de la droite envers les institutions publiques), ont poussé le gouvernement à proposer un projet dont l'objectif serait d'augmenter la "liberté" des collectivités territoriales. Cependant, sous couvert de simplification, la réforme telle que prévue vise avant tout à libéraliser le système existant, en diminuant le nombre des

exigences lors de l'attribution des marchés. Les modifications les plus remarquables de la réforme sont sans doute celles qui visent à abaisser ce que certains appellent les contraintes de l'appel d'offres mais qui sont en fait des mesures de contrôle. Dans le domaine des services, fournitures et travaux publics, les collectivités territoriales n'auraient plus à lancer d'appels d'offres lorsque l'offre en question est inférieure à 240 000 € dans le 1<sup>er</sup> cas et à 6 200 000 € dans le 2<sup>e</sup>, ce qui exclurait 98% des marchés des collectivités ! d'après le ministère des finances lui-même. Une autre modification représentative de l'esprit du projet de réforme

concerne la composition de la commission d'appel d'offres. En effet, Le représentant de la Direction de la concurrence et le comptable public, tous deux très à même de veiller à la conformité des appels d'offres au code des marchés, ne seraient plus membres de droit de la commission... L'association des Maires de France souligne les risques de dérive (dont la corruption...) d'un tel projet. Elle propose d'adopter un «code de bonnes pratiques». Cette proposition fait preuve d'une volonté de préserver l'éthique dans la gestion des affaires publiques, mais pourquoi remplacer un code reconnu par un instrument sans valeur réglementaire ? Les protestations montent de

toutes parts (élus, architectes, entrepreneurs...) face à ce projet « ultra libéral ». Nous ne voulons pas être les otages d'un marché sans loi.

Michel AUMIAUX, Georges AVIGNON, Jean Paul BAURIN, Philippe BONNIN, Elie CHEVREL, Jean Louis COUDRAY, Michelle COURTET, Maryvonne DANGE, Fabienne DAUSSY, Marie Noëlle DELANOE, Bertrand DELOFFRE, Guylène DESCHAMPS, Michel DESREZ, Roger GAUTIER, Jean François GOALEC, Armand HERVE, Jean MARTINEZ, Françoise MOISAN, Nathalie NICOLLE, Danielle OFFELMANN, Marie PAYS, Florence POULAIN, Alain ROUXEL, René THOMAS, Sylvie TURBIN.

### Mises au point : opposition, Ecole Sainte Marie

L'opposition municipale vient de s'exprimer par différentes voies pour réclamer des indemnités. A deux reprises il leur a été proposé de prendre des délégations, ce qui permettait à chacun d'eux de percevoir une allocation selon les principes établis en Conseil Municipal (prendre une responsabilité pour être rémunéré). Les quatre élus d'opposition en ont refusé la règle, de peur certainement d'être considérés «politiquement compromis avec la majorité».

Si je me réfère à leurs récents écrits, contesteraient-ils maintenant le droit aux autres conseillers municipaux de prendre des responsabilités (délégations) ? Et ceci parce qu'ils refusent d'en accepter eux-mêmes ?

Nous accordons une très grande importance à donner à chaque conseiller municipal des responsabilités qui concernent directement la vie de tous les Chartrais. La minorité sera donc la bienvenue pour recevoir ces délégations que nous lui avons déjà proposées.

Concernant l'Ecole Sainte Marie, je prends connaissance d'un projet de gestion émanant de l'organisme de gestion de l'établissement et de l'association de parents d'élèves. Le courrier remis dans ce but aux parents nécessite une mise au point. La commune participe au maximum qu'autorise la Loi, à savoir l'attribution d'une subvention par élève résidant dans la commune et qui correspond au coût (en fonctionnement) d'un élève de l'Ecole publique.

Dans cette lettre, il est fait état d'un contrat d'association. Rappelons qu'il s'agit d'un contrat entre l'Ecole privée et l'Etat. La Commune en est simplement avisée après consultation.

A Chartres de Bretagne, nous appliquons la parité de financement de la scolarité pour tous les enfants. Ce qui revient à accorder 1 002 € / enfant de maternelle et 353 € / enfant de primaire, soit une subvention à Sainte Marie de 156 853 € (1 MF) pour l'année 2003. Une nouvelle convention a été signée entre l'Ecole et moi-même le 5 mars 2003 et approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal. Les charges qui doivent être prises en compte pour justifier une telle subvention sont très précisément établies dans la dite convention.

La lettre diffusée aux parents (en date du 17 juin 2003) ferait croire que nous faisons moins pour l'Ecole Sainte Marie que pour les Ecoles publiques. En réalité s'il y a une différence, elle ne concerne pas la vie scolaire, mais des activités d'animation sur le temps du midi, mise en place par le service communal Enfance-jeunesse dans les locaux scolaires communaux ; ceci en l'absence de tout enseignant.

Les responsables de Sainte Marie le savent très bien, car ils participent aux travaux du Contrat Educatif Local. Dans ce contexte (Cf. Le Chartre de juin 2003), les élus seront invités à étudier au dernier trimestre 2003 les modalités d'accueil des enfants de l'Ecole privée sur les sites d'animation.

Nous n'avons pas l'habitude de pratiquer la discrimination, mais d'appliquer des règles. Nous ferons en sorte que tous les enfants profitent des actions communales, non scolaires, dans le même cadre. Enfin, je tiens à préciser qu'il ne faut pas compter sur moi pour lancer la guerre des écoles. Les familles, enseignants et éducateurs savent très bien qu'aucune commune de notre taille fait autant pour ses enfants.

Je souhaite à tous de profiter au mieux des vacances et de l'été.

Philippe BONNIN, Maire

## Environnement

l'affaire de tous...

La protection de l'environnement, la sauvegarde des richesses naturelles sont des combats que chacun d'entre nous peut mener au quotidien. Cette prise de conscience peut débiter au jardin, endroit de soins privilégiés.

Les déchets produits par l'homme par ses multiples activités domestiques, industrielles et agricoles saturent le milieu naturel. Les pesticides, présents dans la plupart des produits de désherbage et traitements, peuvent avoir de graves conséquences sur l'homme et l'environnement.

Cancers, malformations du nourrisson, la toxicité de ces produits est largement prouvée. De plus, l'utilisation abusive et souvent non appropriée des pesticides menace une ressource naturelle vitale : l'eau ! Et pourtant, de multiples actions peuvent être menées pour limiter le recours aux pesticides dans les terrains exploités (fleurs, plantes ou potager).

A Chartres de Bretagne, les agents municipaux prennent conscience de ces problèmes et se forment pour utiliser au mieux les produits phytosanitaires. En effet, si les particuliers sont autant sollicités via les médias pour mettre en oeuvre



Le service des Espaces verts lors des plantations de printemps.

des solutions écologiques, les services municipaux, eux, doivent montrer l'exemple. Ils ont d'ailleurs bénéficié de journées de sensibilisation aux nouvelles pratiques de jardinage, organisées par Rennes Métropole et travaillent actuellement sur la mise en place d'un plan communal de désherbage qui va devenir obligatoire dans quelques années. On peut souligner déjà quelques avancées comme l'investissement de la commune dans un broyeur qui permet, à partir des déchets de tailles (rosiers...) de fabriquer le paillage organique étalé en surface autour des plantes évitant ainsi d'utiliser des désherbants chimiques. L'intérêt du paillage est de maintenir l'aération, la fertilité et la souplesse

du sol en accélérant la croissance des plantes.

La technique des plantes "couvre sols" tend à se développer également sur la commune. Installées en bordure de haies, au pied des arbres, des rosiers, elles sont choisies pour leur performance à couvrir le sol et à s'étendre peu à peu ne laissant plus de place pour les herbes indésirables. Ce sont des plantes rustiques résistantes à l'ombre, la sécheresse et le gel. Ainsi, (géraniums des bois, bruyère...) recouvrent déjà quelques espaces naturels.

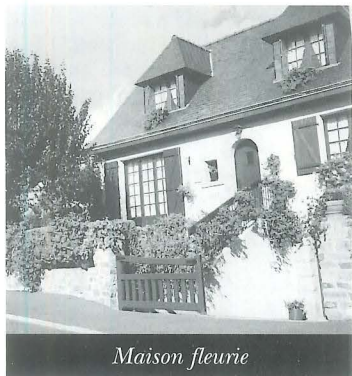
Cependant, le chemin vers le jardinage écologique parfait est encore long. Les services communaux continuent d'utiliser des produits qui ne sont pas inoffensifs mais qui restent

indispensables comme le glyphosate, pour traiter des sols imperméables tels que les trottoirs ou les allées gravillonnées. Le risque étant de le voir rejoindre les cours d'eau en cas de pluie. L'utilisation en est cependant limitée, alors ne vous étonnez pas de voir quelques herbes folles s'installer en bordure de trottoir.

D'ailleurs, le service des espaces verts se penche actuellement sur le problème du désherbage des zones à risques, dans les lieux publics et les écoles. Des alternatives à l'emploi de produits chimiques comme le binage, l'arrachage manuel, le paillage (déjà utilisé) ou encore le désherbage vapeur, représentent d'autres solutions possibles.

On constate que malgré les progrès de ces dernières années et la prise de conscience collective, nos ressources naturelles demeurent en danger. Les mesures anti-pollution doivent être efficaces, rapides et menées dans la durée pour garantir un environnement sain aux générations futures en étant attentifs à l'évolution des techniques autres que chimiques.

## Maisons fleuries



Maison fleurie

Le concours officiel des Villes et Villages fleuris vise en premier lieu la mise en valeur des agglomérations. C'est un point du règlement qui a évolué car auparavant, toute la commune était concernée. Aujourd'hui la limite s'arrête aux panneaux. Le jury régional et départemental définit trois catégories : 1<sup>ère</sup> catégorie : maison avec jardin très visible de

la rue, 2<sup>e</sup> catégorie : balcons, terrasses et fenêtres fleuries, 3<sup>e</sup> catégorie : décor floral des hébergements et équipements touristiques. Cette dernière catégorie comprend les hôtels, campings, chambres d'hôtes, gîtes, gares, Office de Tourisme et Syndicats d'Initiative.

Sous l'égide de Michel DESREZ, Adjoint à l'Environnement, des membres de la

Commission Aménagement de l'espace, des élus, du personnel communal se sont réunis pour définir les modalités d'application. Le 28 juin dernier, un groupe a visité la ville de Chartres afin d'établir le palmarès. Un prix spécial Ville de Chartres a été attribué pour la partie campagne. Début octobre, un voyage récompensera les lauréats.

## Expression de l'opposition

précisions complémentaires... avant les vacances.



Notre libre expression dans le Journal d'Information Municipal ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse de la majorité municipale dans le même bulletin ; c'est bizarrement ce que cette majorité appelle les droits des conseillers municipaux minoritaires : curieux titre d'information pour laisser croire à une disposition favorable à la minorité alors que c'est tout le contraire ! (voir le "Chartrain" de Mai).

L'expression de la majorité dans le dernier "Chartrain" est l'exemple type de cette

démarche, et nous oblige un mois après, dans ce "Chartrain" de Juillet-Août, à repréciser le point suivant.

Soyons donc clairs nous aussi : la délibération votée par l'ensemble de la majorité n'est pas une indemnité versée régulièrement aux élus de la minorité, mais elle offre une possibilité de remboursement pour missions et réunions tenues sur le temps de travail (un crédit d'heures de 10h30 par trimestre et par personne) qui n'est effectif que s'il y a production de justificatifs de pertes de revenu. Ce n'est donc qu'une simple compensation.

Nous n'utiliserons pas l'enveloppe indiquée (1 721 euros par an pour 4 élus). Nous avons voté contre, car notre conception du statut de l'élu local, qu'il soit de la majorité ou de la minorité, est claire et prévue par la loi : §II "Dans les communes de moins de 100 000 habitants, il peut être versé une indemnité pour l'exercice effectif des fonctions de conseiller municipal".

C'est donc une totale équité que nous demandons. Mais c'est le temps des vacances, et nous espérons que chacun d'entre vous en profitera au maximum. Soyez attentifs et vous nous direz si, parmi les villes et

les villages de France que vous traverserez, vous avez contourné un rond-point aussi difficile à négocier que celui de l'avenue de la Marionnaise... ou celui de la rue de Bretagne (c'est comme vous voulez !).

La vitesse est certes ralentie, mais nous souhaiterions quand même connaître vos remarques, et aussi d'une façon plus globale vos suggestions sur les conditions de circulation et de stationnement à Chartres. Bonnes vacances.

Carmen BERTHOIS-SELLIN - Armel CHATEL - Jean-Pierre DAGORN - Bernard QUINTON

### Naissances

- 14 mai  
Lou BERGOT  
20, rue Paul Claudel
- 19 mai  
Romain TEXIER  
4, place René Cassin
- 20 mai  
Lucy RICHARD  
5C, résidence du Trégor
- 21 mai  
Anouck GARNIER  
4, square Théodore Botrel
- 25 mai  
Arthur GARNIER  
12, rue d'Irlande
- 27 mai  
Maximin BOURGEOIS  
"Les Chênes" route de Callouët
- 3 juin  
Océane NICOLLE  
9, rue du Callouët
- 7 juin  
Elise FURON  
1, allée Claude Monet

### Mariages

- 30 mai  
Régis DINEL  
et Sophie LE COZIC  
35, avenue du Maine
- 31 mai  
Jean-Marc BEUREL  
et Magali RAVELLI  
2bis, rue du Gabouret
- 7 juin  
Didier FOURMOND  
et Ghislaine BARBEDOR  
12, rue Chateaubriand
- 7 juin  
Claude STEHLÉ  
et Annie ALLAIRE  
8, rue Calarasi
- 14 juin  
Sébastien BEUCHARD  
et Rose-Anne PUISSANT  
13, rue Alfred de Musset

### Décès

- 15 avril  
Daniel GRUEL  
"Les vieux Fours"
- 25 mai  
Jean-Pierre ROUSSELOT  
32, avenue Constant Mérel
- 26 mai  
René BOUVIER  
2, rue du Lyonnais
- 8 juin  
Joseph RIOU  
1, square du Béarn

### Précisions de la majorité

Conformément à la réponse ministérielle (relative à la question parlementaire écrite N°5387) indiquant qu'il "convient de remarquer que la libre expression des minorités dans les bulletins municipaux ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse dans le même bulletin", la majorité municipale apporte les précisions suivantes :

- Nous tenons à rappeler qu'il n'appartient qu'à l'opposition et à elle seule d'accepter des délégations pour exercer une mission justifiant indemnité.

Circulation automobile : Nous laissons l'opposition libre de s'en prendre aux aménagements routiers destinés à faire réduire la vitesse excessive des automobilistes en agglomération. Dans le cas présent, notre objectif, comme celui des habitants du secteur, c'est la sécurité sur la voie publique.

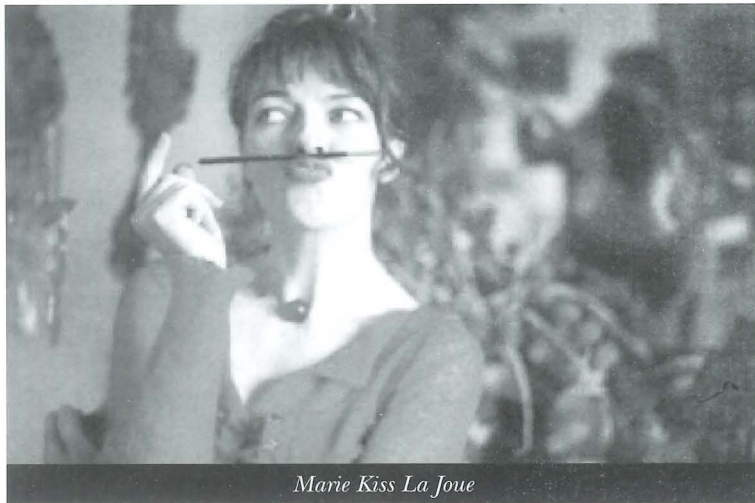
- Rectificatif sur le Chartrain de juin 2003 : dans la rubrique «Affaires Générales» du compte-rendu du conseil municipal du 19 mai «il est proposé d'accorder un crédit d'heures pour 4 élus minoritaires d'un montant annuel (et non trimestriel) de 1721 €.»

La Majorité Municipale.

## Pôle Sud la nouvelle saison culturelle

Une fois de plus, pour cette nouvelle programmation 2003/2004, le Pôle Sud enfonce le clou (du spectacle, naturellement !) et donne une large place à la chanson française, l'humour et les musiques du monde. Un quatuor d'humour musical décapant "LES JAMBONS" ouvrira la saison le 3 octobre. Outre la tête d'affiche : TOM NOVEMBRE qui viendra nous présenter son nouvel album, de nombreux artistes encore trop méconnus viendront faire leurs armes sur la scène du Pôle Sud.

Ainsi vous découvrirez MARIE KISS LA JOUE, chansons tendres et drôles sur des accents de swing manouche, ALLAIN LEPREST, une des plus belles plumes de la chanson, PADAM et bien d'autres encore. De plus, PAUL ET ROBIN seront parmi nous en résidence de création durant deux mois et nous donneront la primeur de leur nouvel opus fin janvier 2004. Les incontournables musiques du monde nous emmèneront cette fois de la Russie (KOUBAN les grandes voix cosaques) à l'Angleterre (THE OLD ROPE STRING



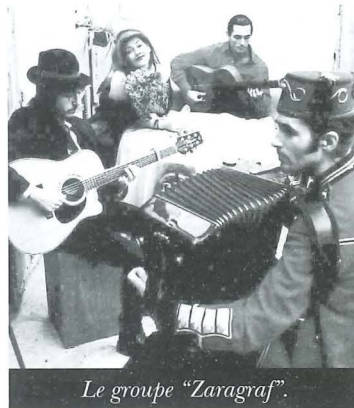
Marie Kiss La Joue

BAND, un trio complètement déjanté). Les polyphonies occitanes et le groupe ZARAGRAF, subtil mélange de musiques flamenco et de rythmes tziganes seront également du voyage.

Les enfants ne sont pas oubliés et ils pourront même emmener parents et grands-parents au spectacle. Entre le théâtre (DOKAN THEATRE, "Dernier rayon"), le cirque burlesque (Cie OKI HAIKU DAN), le conte (ACHILLE GRIMAUD "Derrière le préau"), le cinéma concert et la chanson (GERARD DELAHAYE et DON PEDRO ET SES DROMADAIRES), la programmation jeune public



Tom Novembre.



Le groupe "Zaragraf".

promet de belles rencontres artistiques.

La danse n'est pas en reste avec la Cie TANGO SUMO et OCEANE qui présentera sa nouvelle création "Amstramgram". La 9<sup>e</sup> édition du Festival Régional de Théâtre Amateur sera l'évènement de l'automne, sans oublier un concert classique avec l'ensemble STRADIVARIA autour d'un programme consacré à Corelli...

Vous avez ainsi un aperçu de certains des rendez-vous concoctés pour vous surprendre, vous étonner, vous émouvoir, grâce à des artistes talentueux et généreux.

Retrouvez toutes les dates et les détails de la saison dans la plaquette qui paraîtra début septembre.

## à voir . . .

### Carré d'Art

• Exposition annuelle des adhérents du Photo-Club Chartrain, jusqu'au 12 juillet.

### Bibliothèque l'Ilomo

• Dans le cadre des rencontres du Prix Ados et en partenariat avec la bibliothèque municipale, les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ont en effet pu rencontrer Anne-Laure BONDOUX, l'auteur(e) du livre "Le destin de Linus Hoppe" édité chez Bayard.

Au programme, échanges et discussions autour de l'ouvrage et du métier d'écrivain. Ce roman de science-fiction connaît un franc succès auprès des collégiens. La suite des aventures du héros « La seconde vie de Linus Hoppe » est à découvrir à la bibliothèque...

### Danse contemporaine



• Mardi 24 juin, du square du Docteur Korczak au square New-Castle-West, les élèves (enfants et adultes) de l'école de danse ont déambulé dans les rues sur des chorégraphies originales.

### Sortie "nature"

• A la découverte des insectes du site de Lormandière :



Dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Général, Bretagne Vivante - SEPNB vous propose d'aller à la découverte des milieux naturels de notre région.

Le site de Lormandière, en plus d'être un ancien site industriel, héberge une flore particulière (orchidées notamment). D'autre part, les différentes prairies accueillent une diversité insoupçonnée d'insectes.

Le monde fabuleux des insectes de ce site, l'association vous propose de le découvrir cet été :  
- Mardi 22 juillet de 10h à 12h30,  
- Mercredi 6 août de 10h à 12h30.  
Nombre de places limitées à 15 par sortie.

(1.50 € par adulte, 0.75 € par enfant)

Inscription obligatoire au 06.19.25.42.79.

Bretagne Vivante - SEPNB / 48 Bd Magenta / 35000 Rennes

Mail : sepn.brennes@wanadoo.fr

Site internet : www.bretagne-vivante.asso.fr

## agenda . . .

• Lundi 14 juillet à 21h30, Bal à 23h30, feu d'artifice Place de la Mairie

• Samedi 6 septembre de 14h à 18h Forum des Associations Halle des Sports

### Info Net

Déjà en juin, une petite sélection de festivals d'été vous mettait en appétit... Les rendez-vous culturels organisés dans le Grand Ouest mettent en avant les richesses locales et permettent de découvrir de nouveaux lieux de convivialité. Fest-noz, concerts, danse, spectacles variés, venez surfer

sur la toile et découvrir notre sélection estivale.

#### Sites

- www.folliards.fr.st (juillet à Allaire) Courts-métrages et musiques diverses.

- www.lesartsdinent.com (juillet à Douarnenez). Thème, le Sénégal.

- www.paimpol-2003.com

(août à Paimpol). Fête de chants marins.

- www.maezoe.com/as-gal-leses (juillet à Plumieux). Festival de Musique et de Culture de Haute Bretagne.

- www.mairie-vannes.fr/jazzavannes (fin juillet début août à Vannes). Musique Jazz.

- www.festival-interceltique.com

### Festivals d'été...

(août à Lorient). Culture et Musique des pays celtés.

- www.semaines-musicales-quimper.org (août à Quimper). Musique classique.

Le CYBERESPACE sera fermé à partir du mardi 26 août, réouverture le mardi 9 septembre.

Renseignements : Sven WACQUET au Cyberspace, 02 99 77 17 50.

## ZOOM SUR

Si Nicolas NATIVEL, jeune Schartrain de 23 ans, est intarissable au sujet de la musique, c'est parce que son loisir a pris une place fondamentale dans sa vie.

A 8 ans, il entre à l'Ecole de Musique, sans conviction, mais avec le désir d'apprendre le piano. Il garde un souvenir ému des concerts des élèves quand le trac l'envahissait ! A force de travail, il s'approprie cet instrument difficile et devient rapidement le meilleur élève de l'Ecole. Au fil des ans, accompagné de Guylaine MARSHALL, son professeur, Nicolas bûche le solfège, travaille le répertoire classique, affine son oreille... Ainsi, en février 2000, il remporte la 1<sup>ère</sup> médaille du concours de piano de Brest

## Un virtuose du piano



Nicolas lors du concert de l'Ecole Intercommunale de Musique le 18 avril.

avec un Prélude de Debussy. Puis la même année, en septembre, il est admis en 3<sup>e</sup> cycle au Conservatoire Nationale de Région à Rennes. Loin de s'auréoler de ses succès, il insiste sur :

«la nécessité de travailler de façon rigoureuse et régulière pour obtenir des résultats». Il obtient en 2002, le diplôme de fin d'études «musicales amateurs» et intègre en 2003 le cycle spécialisé destiné aux futurs profession-

nels. Il compare son parcours musical à celui d'un sportif de compétition : «même dans les moments de découragement, il faut être persévérant et s'investir à 100%».

Mais Nicolas ne souhaite pas en faire son métier, il étudie l'agroalimentaire dans une école d'ingénieur. D'ailleurs, sa journée type est fort chargée : les cours à l'école, les cours au Conservatoire, 2h quotidiennes de répétition tous les soirs puis il file à l'Opéra de Rennes pour son job d'ouvreur !

Il joint ainsi, l'utile à l'agréable : «ce petit boulot me permet d'entendre les œuvres de mes compositeurs préférés comme Ravel, Albeniz ou Granados et bien sûr Rachmaninov».

## VIE ASSOCIATIVE

### Mérite sportif 221 sportifs récompensés !



Une grande partie des sportifs récompensés.

L'année sportive 2002/2003 a été couronnée le vendredi 13 juin lors d'une cérémonie dans la salle Copernic de l'Espace Brocéliande et organisée par la Municipalité de Chartres de Bretagne en étroite collaboration avec la Fédération Espérance. Cette manifestation amicale et conviviale a permis de donner un nouvel élan à la tradition du mérite sportif. Avec 21 clubs qui proposent des disciplines aussi variées que le judo, le basket-ball, le badminton ou encore la gymnastique sportive, les succès des athlètes

chartrais sont étourdissants. En effet, on ne compte plus, par exemple, les victoires en championnats locaux et

départementaux des jeunes judokas. Il en est de même pour les équipes de tennis qui ne cessent de progresser. Les boulistes Michel Rivière et Stéphane Rouillard affichent cette année leur médaille de Champions d'Ille-et-Vilaine en doublette jeu provençal. Les poussines de basket-ball terminent en honneur départemental. Mais n'oublions pas les succès des équipes de football, hand-ball, natation, badminton, twirling-bâton... la liste est impressionnante !

Dans le cadre scolaire, les résultats affichés par les sections UNSS en gymnastique, volley-ball, football et tennis de table sont éloquentes.

Ainsi, en individuel ou en collectif, plus de 220 sportifs ont reçu un prix pour leurs performances exceptionnelles et leurs qualités humaines remarquables.

Lors de cette soirée, Bertrand DELOFFRE, Adjoint aux Sports, a rappelé que : « la pratique du sport serait impossible sans l'engagement des dizaines de bénévoles, dirigeants et éducateurs qui donnent de leur temps sans compter pour accompagner les adhérents dans leur discipline. »

Cet hommage rendu à la vie sportive dans son ensemble fût l'occasion d'échanges conviviaux entre tous les acteurs qui œuvrent pour le sport toute l'année.

### Gymnastique Sportive

Deux équipes du club de Chartres de Bretagne ont été proclamées vice championnes lors des Championnats de France de gymnastique sportive les 24 et 25 mai derniers : la 1<sup>ère</sup> en division fédérale et la 2<sup>ème</sup> en division nationale. Il faut souligner également la performance de la jeune sportive Magalie Guerrier qui, le 11 mai dernier à Albi, est devenue Championne de France de gymnastique artistique en catégorie « critérium cadettes ».



Les deux équipes chartraises vice championnes de France avec leurs entraîneurs Eric Lechat, Jean-Luc Adam et Chantal Cocherie.

## ENFANCE JEUNESSE

### La mission des CM2 de l'Auditoire

Début avril, c'est avec grand intérêt que deux classes de CM2 de l'école de l'Auditoire accompagnées de leurs enseignants : Monsieur BRASSET et Mesdames GOURMELON et HUMBERT, sont parties à la découverte des Pays de Loire. Mme LE CHANJOUR, institutrice à l'Auditoire ainsi que Mme BITTEL, enseignante en retraite étaient également du voyage.

Durant trois jours, les enfants, munis de leur carnet de bord, ont visité les châteaux de Chenonceaux, de Chambord et du Clos Lucé. Au cours de la visite à Chambord, les enfants, rebaptisés "Marmousets" pour l'occasion, sont devenus acteurs d'une énigme imaginaire concernant la



Les CM2 de l'Auditoire en visite au château de Chenonceaux.

maladie fictive de "la pierre de tuffeau".

Guidés par un géologue-historien, ils ont pris connaissance des missions à accomplir pour sauver les murs du château. Ainsi, le temps d'un après-midi, nos jeunes explorateurs ont participé à une "histo-aventure" riche en

émotion et rebondissements et qu'ils ne sont pas prêts d'oublier !

S'ils ont mené leur mission à terme et sauvé le château de l'effondrement auquel le condamne cette terrible maladie de la pierre, c'est grâce à la perspicacité des petits Chartrais. Ils racon-

tent : « Nous avons récité une phrase en latin quand, tout à coup, une surprenante explosion s'est produite (...) la statue était en un seul morceau et sans aucune trace de bactéries, la formule avait marché. » Quels héros !

Le séjour découverte dans cette région chargée d'histoire, a permis aux enfants de réaliser diverses activités en parallèle : exposés, dossiers de documentation, lectures de peintures, de cartes et de dessins d'architecture. En amont, la classe découverte a aussi occasionné de nombreux exercices de mathématique, de géographie et d'histoire. Ravis de ce plongeon dans l'histoire de France, les enfants raconteront longtemps l'histoire des pierres de Chambord...

## Vie associative

### Vaincre la Mucoviscidose



• A l'initiative d'étudiants rennais et en partenariat avec l'association Football de l'Espérance, le "Challenge du Souffle" organisé le 29 mai a permis de récolter 4503 € au profit de la lutte contre la mucoviscidose.

### Nouveau bureau pour le Volley-Ball de l'Espérance

- Président : Frédéric BABIN.  
Tél : 06 74 09 67 93  
- Trésorier : Pierre LE POULENNEC  
- Secrétaire : Karine RUBAUD.

## Enfance-jeunesse

### Été jeune à Chartres !

• Du 30 juin au 1<sup>er</sup> août et du 18 au 29 août :

Halle des Sports du lundi au vendredi de 20h à 22h : handball, basket-ball, volley-ball, tennis de table, badminton, hockey...

• Du 30 juin au 29 août :

- Centre d'animation l'Igloo du lundi au vendredi de 14h à 18h : billard, baby-foot, tennis de table, jeux de société...

- Salle Rabelais (Pôle Sud) : du lundi au vendredi de 20h à 1h : billard, baby-foot, tennis de table, jeux de société... Possibilité de programmer des activités avec les animateurs : expression graph, hip-hop, photo...

Entrée libre sur ces trois sites  
2 animateurs par site.

### Le chiffre du mois



# 1000

c'est le nombre de collégiens qui ont participé le 6 juin dernier à la course parrainée : "Courir pour Tendely". L'opération a permis de récolter près de 13 000 € pour la construction d'une école.

### LE CHARTRAIN

Mairie, 35131 Chartres-de-Bretagne  
Tél. 02 99 77 13 00.

commune.chartres@voila.fr

Directeur de Publication : Philippe Bonnin • Responsable Comité de Rédaction : Georges Avignon • Comité de rédaction : D. Grelier, R. Guéguen • Responsable Service Communication : Paulette Connan. • Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines • Maquette : Fabienne Faujour.